



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E187042

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2024

ÉDITÉ LE 04/08/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 889 050 423 00017

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140763680

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140763680

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BERGERON LUDOVIC & SEV

2225 ROUTE DE MORGES  
07440 ST SYLVESTRE

Téléphone : 06 78 44 11 76

Portable : 06 77 08 57 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : sevludo@gmail.com

Responsabilité légale :

BERGERON LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 09/02/2020           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE     | 09/02/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.